

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَيَلُّ لِكُلِّ هُمَزَةٍ لُّمَزَةٍ ﴿١﴾ الَّذِي جَمَعَ مَالًا وَعَدَّدَهُ ﴿٢﴾

وَقَالَ النَّبِيُّ ﷺ لَمَّا عُرِّجَ بِي مَرَرْتُ بِقَوْمٍ لَهُمْ أَظْفَارٌ مِنْ نُحَاسٍ يَخْمُشُونَ
وُجُوهُهُمْ وَصُدُورَهُمْ، فَقُلْتُ: مَنْ هَؤُلَاءِ يَا جِبْرِيْلُ؟ قَالَ: هَؤُلَاءِ الَّذِينَ يَأْكُلُونَ
لُحُومَ النَّاسِ، وَيَفْعَلُونَ فِي أَعْرَاصِهِمْ.

Chers frères musulmans,

Le sujet de notre sermon d'aujourd'hui est un interdit catégorique de notre religion : **la médiance (al-ghayba)**.

Mes chers frères,

La médiance consiste à mentionner, en présence ou en l'absence d'un croyant, d'un non-croyant, d'un groupe ou d'un peuple, un défaut ou une faute qui, s'ils l'entendaient, leur déplairait. Cela peut concerner leur corps, leur moralité, leur famille, leur travail, leurs paroles, leurs vêtements, leur maison ou leurs biens. Si ce qui est dit les attriste ou les rabaisse, alors il s'agit de médiance.

Notre bien-aimé Prophète ﷺ a défini ainsi la médiance : « **La médiance consiste à mentionner ton frère par quelque chose qui lui déplaît.** »

Les Compagnons demandèrent : « **Et si ce que je dis est vrai ?** » Le Prophète ﷺ répondit : « **S'il possède réellement ce défaut, alors tu as médité de lui. S'il ne le possède pas, alors tu as calomnié.** » (Mousslim)

La médiance ne se limite pas aux paroles. Elle peut aussi se faire par des gestes, des écrits, des insinuations ou même par l'imitation. Dire, par exemple : « **Alhamdulillah, nous ne sommes pas comme lui** » ou encore : « **C'est une bonne personne, mais elle a tel défaut...** » est à la fois de la médiance et de l'orgueil.

Mes chers frères,

Allah, dans le Saint Coran, dit : « **Malheur à tout calomniateur diffamateur, qui amasse des**

richesses et les compte sans cesse ! » (Sourate Al-Houmazah, v. 1-2)

Le Prophète ﷺ a dit : « **Lors de mon ascension (al-Mi'râj), j'ai vu des gens qui se griffaient le visage et la poitrine avec des ongles de cuivre.** » J'ai demandé : « **Qui sont-ils ?** » L'ange Jibrîl répondit : « **Ce sont ceux qui méditaient sur les gens et portaient atteinte à leur honneur.** » (Abou Dâwoud)

Chers croyants, La médiance sème la haine et la rancune dans les cœurs, détruit la fraternité et annule les bonnes actions. Celui qui médite donne en réalité ses propres récompenses à la personne dont il a parlé en mal.

Préservez donc notre langue de ce grand péché. Au lieu de parler des défauts d'autrui, occupons-nous de nos propres manquements. N'oublions jamais que chaque musulman est tenu de protéger l'honneur et la dignité de son frère.

Je termine ce sermon par cette parole du Prophète ﷺ : « **Quiconque laisse son frère se faire médire devant lui et ne le défend pas alors qu'il en est capable, Allah l'humiliera dans ce monde et dans l'au-delà.** » (Ibn Abî ad-Dunyâ)